

**CANADA
PROVINCE D E QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 2 juillet 2008 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Messieurs Richard Vermette, conseiller au siège numéro 1 et Mario Breton, conseiller au siège numéro 4, sont absents.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-07-185 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 21 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 JUIN 2008 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 19 JUIN 2008

LÉGISLATION

4. DEMANDE D'APPUI : MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL
5. DEMANDE D'AVIS : PROJET DE RÈGLEMENT 2004-71-08 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
6. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF À LA

CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES
OUTILS DANS LE RANG GRAND SHENLEY

AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

7. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : SERVICES PROFESSIONNELS – FIRME D'INGÉNIEURS (PROJET DE LA RUE PRINCIPALE OUEST)
8. MANDAT DE SURVEILLANCE – FIRME GÉNIVAR : PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LES RUES BOUTIN, ENNIS, PELCHAT

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9. CLÔTURE : MONSIEUR GUY PERRON
10. PANNEAUX DE NOMS DE RUES (RUE CARRIER, PRINCIPALE, ROUTE DE SHENLEY EST ET SHENLEY OUEST)
11. TRAÇAGE DE LIGNES : RANG GRAND SHENLEY, QUATRIÈME RANG NORD ET NEUVIÈME RANG
12. MINISTÈRE DES TRANSPORTS : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA ROUTE 269

FINANCES – GESTIONS DES SERVICES

13. COMPTES DU MOIS

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

14. PROPOSITION DE TÉLÉBEC : ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE
15. CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE (PÉPINE)
 - 15.1) IMMATRICULATION
 - 15.2) LETTRAGE

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE INC. : DEMANDE D'AUTORISATION – VENTE D'ALCOOL À L'EXTÉRIEUR
17. VISION FEMMES BEAUCE-SARTIGAN : COTISATION ANNULLE 2008-2009

INFORMATION

18. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

19. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

20. CORRESPONDANCE

21. AUTRES ITEMS

- ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT :
 - RÈGLEMENT NUMÉRO 71-2008 : RÈGLEMENT D'AMENDEMENT DU PLAN D'URBANISME
 - RÈGLEMENT NUMÉRO 72-2008 : RÈGLEMENT D'AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

23. CLÔTURE DE LA SESSION

3. **DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 JUIN 2008 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7 JUILLET 2008**

2008-07-186

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 3 juin 2008 et de la séance d'ajournement du 19 juin 2008 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière.

4. **DEMANDE D'APPUI : MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL**

2008-07-187

Considérant que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Considérant que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Considérant que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Considérant que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-

dire la population;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de s'opposer à la déréglementation de Postes Canada et d'exiger que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

5. **DEMANDE D'AVIS : PROJET DE RÈGLEMENT
2004-71-08 MODIFIANT LE SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
RÉVISÉ**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés., présente aux membres du conseil le projet de règlement mentionné en titre.

En vertu de l'article 52 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité a vingt (20) jours pour transmettre à la MRC un avis par résolution. Après l'étude du dit règlement, les membres du conseil ne désirent pas faire parvenir un avis à la MRC.

6. **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF À LA
CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES
OUTILS DANS LE RANG GRAND SHENLEY**

Le conseiller Monsieur Eric Lapointe, a donné un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant l'article 3 du règlement 07-2001 relatif à la circulation des camions et véhicules outils dans le rang Grand Shenley.

7. **APPELS D'OFFRES SUR INVITATION : SERVICES
PROFESSIONNELS – FIRME D'INGÉNIEURS ()
PROJET DE LA RUE PRINCIPALE OUEST**

2008-07-188 **Considérant** que la municipalité a conclu un protocole d'entente avec le Ministère des Transports en vue de la conception des plans et devis pour la réfection de la rue Principale Ouest ;

Considérant que la municipalité doit procéder à un appel d'offres sur invitation pour retenir les services d'une firme d'ingénieurs ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de la firme Génivar et Technica. Les dites soumissions seront ouvertes mardi 23 septembre à 13h00.

8. **MANDAT DE SURVEILLANCE – FIRME GÉNIVAR :
PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET
D'ÉGOUTS DANS LES RUES BOUTIN, ENNIS,
PELCHAT**

2008-07-189 **Considérant** que la municipalité souhaite prolonger les services d'aqueduc et d'égouts dans les rues Boutin, Ennis et Pelchat ;

Considérant que les dits travaux doivent être surveillés par une firme d'ingénieurs en vue de la délivrance d'un certificat de conformité à fournir au Ministère du développement durable de l'Environnement et des Parcs ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Génivar pour la surveillance des travaux susmentionnés au montant approximatif de vingt-sept mille dollars (27 000). Advenant que la durée des travaux dépassent les cinq semaines prévues, des frais additionnels de surveillance seront chargés à l'heure.

9. CLÔTURE : MONSIEUR GUY PERRON

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 7 juillet 2008.

10. PANNEAUX DE NOMS DE RUES : RUE CARRIER, PRINCIPALE, ROUTE DE SHENLEY EST ET SHENLEY OUEST

2008-07-190

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acquiescer auprès de la compagnie Signalisation Lévis un panneau toponymique pour la rue Carrier.

11. TRACAGE DE LIGNES : RANG GRAND SHENLEY, QUATRIÈME RANG NORD ET NEUVIÈME RANG

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 7 juillet 2008.

12. MINISTÈRE DES TRANSPORTS : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA ROUTE 269

Les membres du conseil maintiennent la résolution 2008-06-164.

13. COMPTES DU MOIS

2008-07-191

Les comptes du mois de juin sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juin 2008 au montant de 216 901.75 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 116 672.97 \$, les comptes à payer représentent 81 178 .91 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 19 049.87 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2008 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2008-07-191.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

14. PROPOSITION DE TÉLÉBEC : ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE

2008-07-192 **Considérant** que le forfait pour le service d'Internet haute vitesse est échu;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir le forfait de 39.95 \$ par mois pour un contrat d'une durée de 36 mois proposé par la compagnie Télébec.

15. CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE (PÉPINE) :

15.1) IMMATRICULATION

2008-07-193 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés. à signer tous les documents nécessaires à la Société de l'Assurance Automobile du Québec pour l'immatriculation de la nouvelle chargeuse-rétrocaveuse portant le No d'identification T0410JX166437.

15.2) LETTRAGE

2008-07-194 **Considérant** que la nouvelle chargeuse-rétrocaveuse (pépine) doit être lettrée ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de retenir les services de l'entreprise Auto Création Pierre de La Guadeloupe pour le lettrage de la chargeuse-rétrocaveuse.

16. EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE INC. : DEMANDE D'AUTORISATION – VENTE D'ALCOOL À L'EXTÉRIEUR

2008-07-195 **Considérant** que pour obtenir un permis d'alcool de la Régie des Jeux et des Sports, la municipalité doit autoriser l'Exposition Agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et préciser que le site est clôturé ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de l'Exposition Agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et certifie que le site est clôturé.

**17. VISION FEMMES BEAUCE-SARTIGAN :
COTISATION ANNUELLE 2008-2009**

2008-07-196

Considérant que l'organisme Vision Femmes Beauce-Sartigan a pour mission l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes de notre MRC et désire une cotisation ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de verser un montant de vingt dollars (20) tel que demandé pour la cotisation annuelle.

18. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

**19. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE**

En l'absence de Messieurs Mario Breton, délégué, et Richard Vermette, substitut, les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale ne sont pas résumés.

20. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de juin 2008. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

21. AUTRES ITEMS :

• **ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT :**

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 71-2008 :
RÈGLEMENT D'AMENDEMENT DU PLAN
D'URBANISME**

2008-07-197

Considérant que l'assemblée publique de consultation a eu lieu mardi le 1 juillet 2008 ;

Considérant qu'aucun contribuable ne s'est présenté ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le

2^e projet de règlement # 71-2008 intitulé « Règlement d'amendement du plan d'urbanisme ».

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 72-2008 :**
RÈGLEMENT D'AMENDEMENT DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE

2008-07-198 **Considérant** que l'assemblée publique de consultation a eu lieu mardi le 1 juillet 2008 ;

Considérant qu'aucun contribuable ne s'est présenté ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'adopter le 2^e projet de règlement # 72-2008 intitulé « Règlement d'amendement du règlement de zonage ».

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

23. CLÔTURE DE LA SESSION

2008-07-199 **Il** est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente session à lundi le 7 juillet 2008 à 19h30. Il est 19h58.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.